LEGENDE

Implantation obligatoire se substituant à l'alignement

Limite de zone

UA — Nom de zone

25 m — Marge de recul s'appliquant de part et d'autre de l'axe de la route

Tracé indicatif des secteurs affectés par le bruit : prescription d'isolement acoustique - distance à partir des bords extérieurs de la chaussée la plus proche de la RN137 et du bord du rail extérieur de la voie sncf la plus proche.

Emplacements réservés

① — Numéro de l'emplacement réservé

Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique

Zone inondable (report indicatif de la crue de 1995, non mentionné dans le PPRI)
Report de la zone d'expansion des crues mentionnée dans le PPRI : tracé indicatif, pour complément d'information cf. PPRI en annexe

Sites archéologiques
type 1 (application du décret 86-192 du 5 février 1986
type 2 (application du décret et classement en zone N au PLU)

2AP — Numéro du site archéologique

EBC : Espaces Boisés Classés

Tracé indicatif de haies significatives à préserver au titre de l'article L.123-1, 7ième alinéa du code de l'urbanisme

Tracé et largeur indicatifs de chemins piétons à préserver ou à créer

Indication des chemins inscrits au PDIPR

Tracé et largeur indicatifs de voies à créer

Bâti d'intérêt patrimonial (bâti remarquable et petit patrimoine) au titre de l'article L.123-1, 7ième alinéa du code de l'urbanisme

Report de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau :
Zones humides, étangs
Cours d'eau

Numéro	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Superficie ou emprise
1	Création d'une voie de liaison	commune	35 m²
2	Création d'une voie de liaison	commune	51 m²
3	Création d'une voie de liaison	commune	319 m²
4	Création d'une aire de stationnement	commune	338 m²
5	Création d'une aire de stationnement	commune	628 m²
6	Aménagement de voirie	commune	154 m²
7	Création d'une voie de liaison	commune	800 m² / 10 m
8	Création d'un chemin piéton	commune	354 m² / 4 m
9	Création d'un chemin piéton	commune	713 m² / 6 m
10	Aménagement de voirie	commune	652 m²
11	Création d'un chemin piéton	commune	526 m² / 6 m
12	Création d'une voie de liaison	commune	675 m² / 10 m

5c

Plan Local d'Urbanisme

LAILLE

Zoom centre-bourg

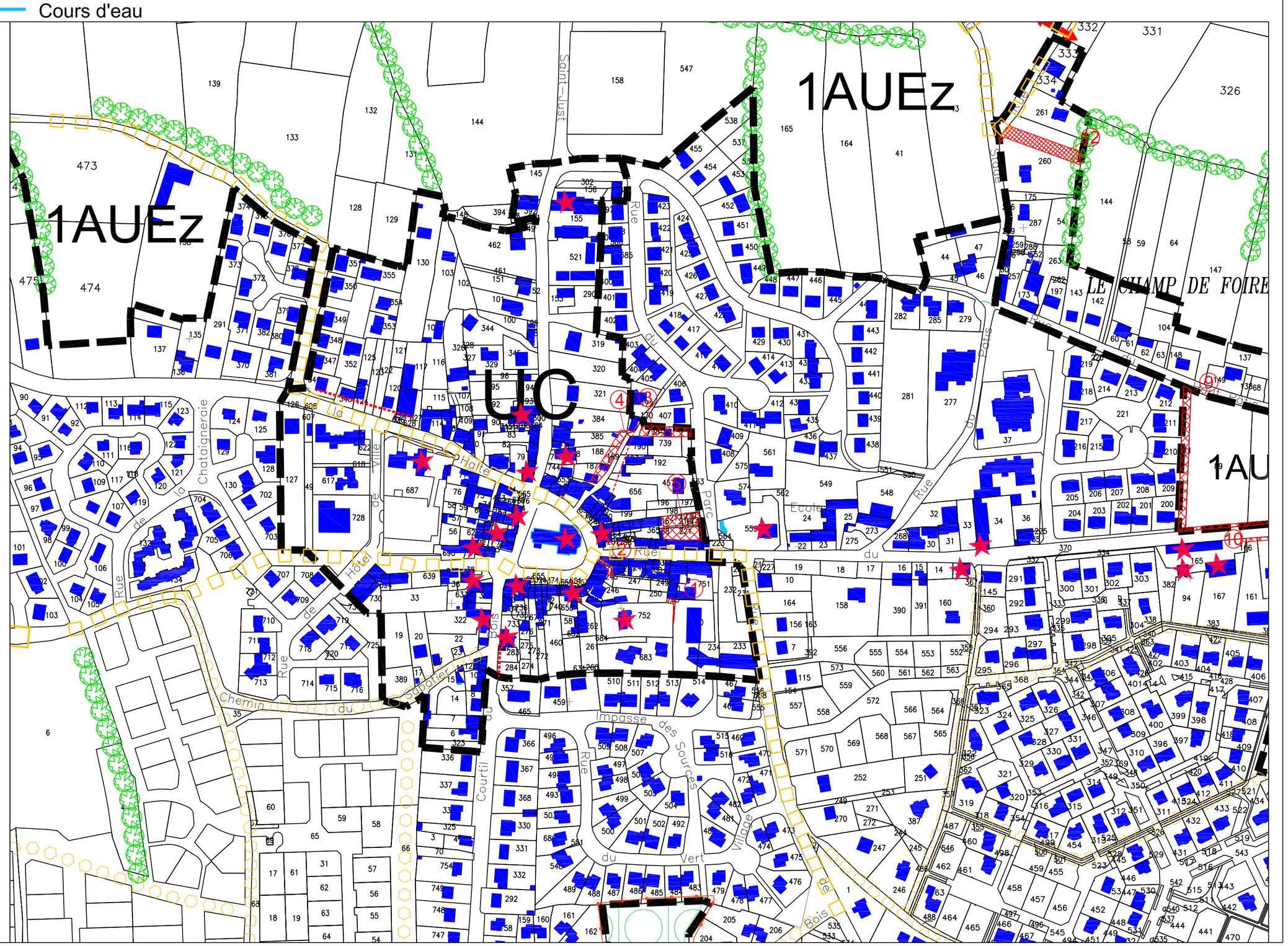

atelier du CANAL
21 bd Franklin Roosevelt
CS 33105
35031 RENNES CX
Tél : 02 99 22 78 00
Fax : 02 99 22 78 01

éguimos
SARL DE GÉOMÈTRES-EXPERTS
Experts • Géomètres • Urbanisme
Ingenierie • Maîtrise d'Oeuvre • Syndic

Arrêté le :	27.06.06
Approuvé le :	03.02.07

EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS
Mars 2009	REVISION SIMPLIFIEE et MODIFICATION n°1 approuvées par DCM du 24 mars 2009
février 2011	MODIFICATION n°2 approuvée par DCM du 15 février 2011
	Echelle 1 : 2500